

Association
Leroy sème
5 rue des Cascades
75020 PARIS
06 30 90 77 57

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU 23 SEPTEMBRE 2003

Cette réunion commence à 19h. Stéphane BETTIOL explique la nécessité de la création de l'association « Leroy sème » (le nom du jardin restant à trouver). Il rappelle le rôle joué depuis dix ans par l'association « Cité Leroy » qui a contré les différents projets de constructions et demandé un jardin sur les parcelles du 1, 2, 2bis et 8 de la Cité Leroy.

La création, aujourd'hui possible, d'un jardin partagé implique l'existence d'une association pour opter et adhérer à la « Charte Main Verte » conçue par la Ville de Paris, propriétaire des terrains. Celle-ci préparera le terrain : points d'eau clôtures, apport de terre végétale, infrastructures intérieures (chemins, passerelles...). Ces travaux devraient commencer (si tout va bien) au printemps 2004.

Le conseil d'administration est constitué des membres fondateurs : Stéphane BETTIOL en est le Président, Laura MOROSINI la trésorière, Dominique HERVO la secrétaire, Michel BLONDEAU et Bastien HOURST vice-présidents, Anja SCHMID, Benoît DELBOSC et Michel HERVO.

Le 8 Cité Leroy est une petite partie du jardin, déjà bien vivante (trois rosiers, forsythia, cognassier du japon, un lilas, un chèvrefeuille des roseaux ...auxquels s'ajoutent aujourd'hui des plantes provenant de l'école Eupatoria (noisetier, groseilliers, hibiscus...). Il constitue déjà un capital « ressources » auxquels d'autres dons pourront s'ajouter pour alimenter les espaces vierges du 1, 2 et 2bis

Les principaux "engagements" que l'association prendra en signant cette "Charte Main Verte des jardins partagés" sont résumés :

- démarche participative, convivialité, création collective et concertée avec l'implication des habitants
- ouverture du jardin et accueil du public par :
un évènement organisé une fois par saison de jardinage
deux demi-journées par semaine dont une souhaitable le week-end
dans les autres cas le jardin ne peut être ouvert que lorsqu'un membre de l'association est présent.
- fonctionnement :
élaborer collectivement et porter à connaissance les règles de fonctionnement du jardin ; modalités d'accès, activités proposées, dates de réunion
gestion écologique du site
prendre une assurance responsabilité civile

Le principe d'un jardin partagé collectivement est accepté sans en ignorer pourtant les difficultés. Cependant des parcelles pourront être envisagées pour des cas particuliers (établissements scolaires et autres structures ...)

La séance se poursuit ensuite par l'intervention de nombreuses personnes, certaines représentent des associations ou des structures dont l'intérêt et l'originalité de leur démarche ont été soulignés. Nathalie DAUCHEZ, Ivan TOZZI, Emmanuelle RIVIER, Corinne BLANC, Marine ZUBER, Zouina KOUATI, Patricia GORDON, Anne LUCAS (association Viva Villa), Agnès BELLART, Marie-Claire DESTARAC (association Coteaux de Belleville), Marie GILI PIERRE et Frédéric VANARD (cinéastes indépendants), Patrice HUGUIER (association Cité Leroy), Romuald BERREBI, Alain CHETAÏLLE (association Sources du Guignier), Lydia CHARCELLAY (SAFIP 104 rue des Couronnes), Michèle BRETTE (Archipelia, centre socioculturel), Jacques PERIGAUD, Pascale KERLIDOU, Evelyne TOSELLO (association Viva Villa).

Nous remercions toutes ces personnes d'avoir édifié les premières pierres au projet de ce jardin et remercions toutes les autres de l'écoute attentive et active qui a donné à cette réunion un premier souffle dynamique prometteur.

Nous avons tenté de synthétiser ainsi les différentes interventions de chacun et commençons par celle nommée par tous : **jardiner, toucher la terre et mieux la connaître.**

Connaître

L'évolution des plantes. La technologie moderne. La biologie. Respecter l'environnement, travailler autrement sans insecticide. Apprendre tout simplement le jardinage pour les néophytes. Proposition de cours pour que le jardin vive, bouge. Respecter un calendrier. Contrôler ce qui a été planté. Certaines écoles sont également intéressées par cette démarche.

Partager

Ses connaissances, ses émotions en jardinant avec d'autres (handicapés, enfants en difficultés ou adultes, « anciens » ou « campagnards » faisant ou non partis d'associations particulières. Les échanges inter générations et interculturelles sont d'une grande richesse pour tous. Appuis de professionnels bénévoles.

La ville et ses espaces verts

But pédagogique et militant : faire découvrir aux enfants des trouées vertes au milieu du béton. Plaisir de la verdure et de voir pousser les plantes, apprendre la patience et le rythme des saisons. Donner à respirer.

Traditions

Retrouver les « sources de la Terre ». Les légumes, les herbes, les épices ou les fleurs d'ici et d'ailleurs : pour plusieurs structures le jardin peut être un complément important dans leur pédagogie, leur projet (association « Le métissage au bout des lèvres » responsable Patricia LALOUM, La SAFIP : directrice Sandra GIDON, le centre socioculturel Archipélia)

Animations

Organiser des Expositions simples. Proposer des visites vers d'autres lieux en rapport avec le jardin : nous donnons plus loin quelques adresses ... Des moments de lecture de texte "un jardin c'est l'idéal pour ECOUTER" ; Une journée événementielle artistique, par exemple : construction de sculptures liées à la terre ...

Deux propositions particulières

Rêve d'une voisine : établir une grande serre abritant des plantes et accueillant des jeunes en activité autour du cirque.

Proposition concrète d'une équipe : créer un documentaire cinématographique «L'avenir de la Ville à travers les jardins » production indépendante (suivi de la naissance de la création de notre jardin et de son évolution à travers le temps).

Fonctionnement

Pourquoi pas un square ? Parce que le jardin Leroy sera un « jardin partagé ». Il s'inscrit dans une « Charte Main Verte » de la Ville de Paris et les personnes qui se sont exprimées, veulent majoritairement JARDINER. Parce que c'est une démarche collective, active et conviviale. Le square de La Duée est proche et répond à ce besoin de farniente, de terrains de jeux ou de repos. Un jardin public dans « le carré de Beaudoin »(à 50m) est également prévu.

Créer un jardin avec une structure légère et malléable.

Créer des carrés porteurs de thèmes permettant l'équilibre du jardin.

Créer un lieu de pause pour les jardiniers.

Faire un schéma directeur avec un quadrillage assez simple pour situer où est quoi et que jardine-t-on afin de donner une viabilité au jardin.

Faire des réunions régulières (par semaine ou par mois), établir un planning. Noter et consigner dans un journal du jardin ce qui doit être réalisé, par qui, en quel lieu, inscrire ce qui a été fait et ce qui reste à faire ...Comprendre et tenter de résoudre le paradoxe entre culture collective du jardin et l'activité individuelle du jardinage.

Etablir des règles et les respecter.

Inviter des jardiniers stagiaires à participer à la bonne tenue de ce jardin et à faciliter l'ouverture de celui-ci aux personnes intéressées.

Rendre visite à d'autres jardins partagés ou non, par exemple :

Jardin des Amandines 30 rue des Partants 20^{ème} 01 40 33 50 30

La serre aux légumes, le jardin des échanges 57 rue de Flandre 19^{ème} 01 40 35 33 61

Jardin Solidaire 92 rue des Vignoles impasse Satan 20^{ème}

Escapade Nature 3 rue Antoine Vollon 12^{ème} 01 53 17 03 18 qui propose une visite des jardins : Jardin Nomade (11^{ème}), Jardin Solidaire (20^{ème}), jardin Papilles et Papillons (20^{ème}) jardin Jules Verne (11^{ème}), Serres aux Légumes (19^{ème}), Eco Box (18^{ème}), jardin Villemin(10^{ème})... et d'autres jardins dans d'autres arrondissements.

Il nous faut maintenant laisser « décanter » toutes ces réflexions afin de mûrir ce projet et de déterminer les différents thèmes à traiter lors de l'Assemblée Générale prévue au mois de novembre.

La constitution en petits groupes permettra des échanges plus faciles sur les thèmes à aborder. La présentation d'un compte rendu pour chaque groupe permettrait de donner une vue d'ensemble des réflexions et des propositions. L'Assemblée Générale permettra également l'élection définitive du Conseil d'Administration et la naissance officielle de notre association dont nous vous rappelons le coût de l'adhésion : entre 10 et 20€ au choix.

Le succès du projet passera par la réussite d'un travail commun et convivial où chacun s'y retrouve, par la fierté des jardiniers d'avoir conçu un bel espace et le plaisir d'en parler. Cela conditionnera la venue des habitants aux périodes d'ouverture, aux animations et entraînera la création de lien social.

Amicalement l'équipe « Jardimatrice » *

* « la terre, inépuisable et suprême matrice » Victor Hugo